

FORUM



18^{ème} année N° 2765 du lundi 03 Septembre 2020

Décès du Secrétaire général de la Présidence
Faure Gnassingbé
exprime sa ^{P.3}
grande tristesse

DE LA SEMAINE

250 F

Grand Quotidien Privé Togolais d'Information et d'Analyse

site : <http://www.forumdelasemaine.com>



ILS SONT DE RETOUR

VOS CHAMPIONNATS SONT DE RETOUR,
REABONNEZ-VOUS VITE !

22 22 65 65
CANAL+ TOGO



LES BOUQUETS
CANAL+

Opérationnalisation du SAM

Le Comité de suivi et d'implémentation de l'OTR déjà en action

Comme annoncé il y a plusieurs semaines par l'Office togolais des recettes (OTR), le Système automatisé de marquage (SAM) des produits devrait entrer dans sa phase opérationnelle dès le 1er septembre 2020. Pour constater l'effectivité de cette décision prise au sommet de L'État, le Comité de suivi et d'implémentation a effectué, le lundi 1er septembre dernier, une tournée dans plusieurs sociétés installées dans la capitale.

Composée du ministre Pré Synfétchéou, du Commissaire des Impôts de l'OTR, Adoyi Eso-Wavana, du Directeur général de l'ARMP (Autorité de Régulation des Marchés Publics), Aftar Morou Touré, la délégation du Comité de suivi et d'implémentation du contrat SICPA a fait une descente inopinée dans plusieurs entreprises de la place. Que ce soit à la Société nouvelles de boissons (SNB), à la Brasserie du Bénin (BB) ou à la société Voltic, partout où elle est passée, la délégation avait un seul et unique objectif, se rendre compte des dispositions prises par les sociétés pour assurer l'effectivité du marquage fiscal automatisé sur les produits entré en vigueur le 1er septembre dans notre pays. ^{P.3}



Economie

Une affaire de 300 millions de FCFA éclabousse la préfecture de Yoto

P.3



**ELLE EST DE RETOUR
POUR VOTRE BONHEUR!**

PROMO AIRFIBER MOBILE

60Go

à 15 000 FCFA

*919*10*3#

PROMO PROLONGÉE
JUSQU'AU 05 SEPT



4G+

Promo du 07 au 16 Août Airfiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au *919*8*2#

International

L'ONU appelle à investir dans la formation numérique des jeunes

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a appelé mardi à investir dans l'apprentissage et la formation numériques des jeunes afin de réduire les inégalités, lors d'une réunion virtuelle de haut niveau sur le partenariat *Génération sans limites*.

« Mettre des ressources dans l'apprentissage et la formation numériques des jeunes est un investissement essentiel pour renforcer la cohésion sociale et réduire les inégalités intenable qui bloquent le développement humain et la croissance économique », a déclaré le chef de l'ONU lors de cette réunion.

L'initiative *Génération sans limites* a été lancée en 2018 pour faire en sorte que chaque jeune ait accès à une éducation, à une formation ou à un emploi de qualité à l'horizon 2030. Elle fait partie de la Stratégie jeunesse 2030 du Secrétaire général et complète les programmes existants venant en aide aux adolescents et aux jeunes.

L'ONU estime que sans un investissement urgent en faveur de l'éducation et de la formation, la population mondiale d'adolescents et de jeunes, qui croît rapidement et représentera deux milliards de personnes d'ici à 2030, restera mal préparée et non qualifiée pour le monde du travail à venir.

Une situation aggravée par la Covid-19

Cette situation s'est aggravée avec la pandémie de Covid-19. « La pandémie de Covid-19 a révélé des lacunes, des fragilités et des inégalités qu'on a laissées se développer depuis bien trop longtemps. Les jeunes sont souvent en première ligne de cette injustice », a dit M. Guterres.

« Même avant la pandémie, environ un cinquième des jeunes n'avaient pas d'emploi, d'éducation ou de formation.



Aujourd'hui, environ un tiers d'entre eux ne peuvent pas accéder à l'apprentissage à distance », a-t-il ajouté.

Il a noté que la situation des enfants et des jeunes est une crise dans la crise pendant cette pandémie. « Nous pouvons et devons inverser cette tendance », a-t-il déclaré.

Le Secrétaire général s'est dit persuadé que l'éducation et la technologie numérique sont deux des investissements les plus importants à faire dans le cadre du relèvement post-Covid-19.

Réinventer l'éducation pour la quatrième révolution industrielle

Au-delà de la nécessité d'investir dans l'apprentissage et la formation numériques des jeunes, il faut que les jeunes eux-mêmes disposent d'un pouvoir de décision et apportent leur créativité et leur énergie pour aider à résoudre les défis auxquels le monde est confronté, a estimé M. Guterres.

« Nous avons une opportunité générationnelle de réinventer l'éducation pour la quatrième révolution industrielle,

grâce au développement de programmes et de compétences modernes et pertinents », a souligné le chef de l'ONU.

Il a noté que les partenaires de *Génération sans limites* développent déjà des programmes d'éducation, de formation et d'emploi efficaces et innovants.

« Au cours des douze prochains mois, nous devons renforcer les liens entre les secteurs et rallier les investissements dans l'objectif ambitieux de connecter la moitié du monde aux opportunités », a déclaré M. Guterres.

Selon lui, il faut un engagement à grande échelle de ressources financières et politiques de la part des économies avancées et émergentes et des agences internationales. « Nous avons besoin que le secteur privé investisse dans des partenariats à valeur partagée et que des fondations fournissent un financement servant de catalyseur », a-t-il ajouté.

24heureinfo.com

INDONESIE

DEFILE DE CERCUEILS POUR METTRE EN GARDE CONTRE LE CORONAVIRUS



En Indonésie, les autorités ont trouvé un mode de faire prendre conscience à la population en cette période de la pandémie à coronavirus. Ainsi, des cercueils vides portés par des hommes en combinaison de protection blanche ont défilé dans les rues de Jakarta mardi en signe d'avertissement aux habitants de la capitale d'Indonésie, l'un des pays d'Asie les plus touchés par le coronavirus.

Les autorités de plusieurs quartiers ont organisé ces convois funéraires avec des corbillards transportant des cercueils enveloppés hermétiquement de plastique, comme ceux utilisés pour les victimes du virus.

Certains porteurs de cercueils avaient des coiffes représentant des « pocons », les fantômes locaux, pour effrayer la population.

Selon AFP, « Nous espérons que ce défilé de cercueils rappellera aux gens ce qu'ils risquent s'ils ne

respectent pas les règles sanitaires », a expliqué Mundari, responsable du district de Cilandak, au sud de Jakarta.

Cette initiative intervient au moment où l'Indonésie voit le bilan du coronavirus battre de nouveaux records.

Le pays a enregistré plus de 177.000 cas d'infection au coronavirus et 7.505 morts parmi lesquels plus de cent médecins ont succombé au virus dans l'archipel selon les chiffres officiels.

Mais les scientifiques estiment que ces statistiques sont probablement très sous-estimées alors que le taux de tests dans le pays est l'un des plus bas au monde.

L'association des médecins d'Indonésie a applaudi ce défilé de cercueil. « Nous saluons les efforts pour éduquer et informer de différentes façons le public pour qu'il soit bien averti de cette crise », a déclaré un porte-parole de l'association.

T228

COVID-19

6 gestes simples à adopter pour se protéger

L'évolution de la situation liée au coronavirus (COVID-19) est imprévisible et chacun doit donc se tenir régulièrement informé. Vous pouvez réduire le risque d'être infecté ou de propager la COVID-19 en prenant quelques précautions simples.

Voici des mesures annoncées par l'OMS et le gouvernement pour se mettre à l'abri de la pandémie et éviter aussi sa propagation.

1. Se laver fréquemment et soigneusement les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

Se laver les mains, conseillent les médecins, avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon tue le virus s'il est présent sur vos mains.

2. Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres

personnes qui toussent ou qui éternuent.

Lorsqu'une personne tousse ou éternue, elle projette de petites gouttelettes qui peuvent contenir le virus. « Si vous êtes trop près, vous pouvez inhaler ces gouttelettes et donc le virus responsable de la COVID-19 si la personne qui tousse en est porteuse », renseignent les Agents de la santé.

3. Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.

Reçu en début de semaine sur une radio locale, le colonel médecin, Dr Djibril Mohama conseille d'« éviter de porter régulièrement les mains sur le visage » en ces moments. Les mains, renseigne-t-il, sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. « Si vous vous touchez les yeux, le



nez ou la bouche, le virus peut pénétrer dans votre organisme et vous pouvez tomber malade », prévient le médecin.

4. Veillez à respecter les règles d'hygiène respiratoire et à ce que les personnes autour de vous en fassent autant. En cas de toux ou d'éternement, il faut se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude, ou avec un

mouchoir et jeter le mouchoir immédiatement après.

Les gouttelettes respiratoires, selon les spécialistes, propagent des virus. En respectant les règles d'hygiène respiratoire, vous protégez les personnes autour de vous de virus tels que ceux responsables du rhume, de la grippe ou de la COVID-19.

5. Si vous ne

vous sentez pas bien, restez chez vous. En cas de fièvre, de toux et de dyspnée, appelez le « 111 »

Ce sont les autorités nationales et locales qui disposent des informations les plus récentes sur la situation de la pandémie. Si vous appelez ce numéro en cas d'apparition des symptômes ou en présence d'un cas suspect, vous recevrez d'utiles conseils et consignes.

6. Informez-vous constamment pour savoir quelles sont les villes ou les zones où la COVID-19 se propage à grande échelle.

Il est important de s'informer régulièrement pour savoir l'évolution de la pandémie dans le pays. Si possible, évitez des sorties ou voyages inutiles.

ogotopnews

Economie

Une affaire de 300 millions de FCFA éclabousse la préfecture de Yoto

Trois cents millions de FCFA. C'est la mirobolante somme d'argent qui a été détournée dans la gestion des affaires publiques dans la préfecture de Yoto dont les locaux se trouvent à Tabligbo. Les méfaits datent de la gestion allant de 2010 à 2015.

L'information est révélée dans un rapport de la Cour des Comptes. Rapport rendu public en juin 2020.

Selon les détails rapportés par le journal « L'Alternative », notamment dans sa parution N°902 du 1er septembre 2020, on apprend que le larcin a été découvert à l'occasion d'un audit réalisé sur la gestion de la délégation spéciale de cette préfecture des exercices 2010 jusqu'à 2015.

Concrètement, il a été question pour la mission de la Cour des Comptes de toucher du doigt, la régularité et la sincérité des opérations, recettes et dépenses décrites dans les comptes, exercices 2010-2015, de s'assurer du bon emploi des crédits, fonds, valeurs et autres ressources gérés par les services préfectoraux sur la période concernée et de faire des recommandations en vue d'amener les responsables de l'entité à améliorer la gestion.

Outres les nombreuses irrégularités relevées dans la gestion interne de la délégation spéciale, le rapport met également en lumière, la mauvaise gestion des recettes de cette préfecture.

Il s'agit entre autres des faits de négligence dans l'exécution des recettes provenant des droits de place dans les marchés, le contraste entre le niveau des recettes du patrimoine de la



préfecture de Yoto par rapport aux ressources totales de fonctionnement, l'inexistence de restes à recouvrer, des discordances dans les montants des recettes dans le compte administratif et ceux du compte de gestion, les discordances entre les données du compte administratif et celles du compte de gestion, les montants de ristourne d'industries extractives remis par l'OTR, ceux figurant sur les lettres remises par le comptable et ceux constatés dans le document sur chiffres du comptable, absence de report des excédents de fonctionnement. La mission a aussi noté, l'absence d'inscription du prélèvement obligatoire en recettes dans le compte de gestion, la non-production de l'état détaillé des restes à payer, les montants des dépenses sur chiffres non conformes aux dépenses sur pièces, la situation des montants des comptes sur chiffres non

conformes aux montants des comptes sur pièces et des écarts des prévisions des dépenses des bâtiments, des voies et réseaux...

« En décryptant minutieusement les tableaux notamment les transferts des recettes de l'OTR vers la délégation spéciale de la préfecture de Yoto, on note que plusieurs dizaines de millions ont pris des destinations inconnues. Environ 300 millions de francs CFA manquent à l'appel », indique le journal.

Pour rappel, la préfecture de Yoto localité située au nord-est de Lomé accueille plusieurs sociétés minières, notamment Wacem, Scan-Togo, Fortia Paper Bag... Toutes ces industries versent par an, des fonds au profit du développement du milieu. Des fonds qui sont gérés par les autorités locales.

Afreepress.info

Opérationnalisation du SAM

Le Comité de suivi et d'implémentation de l'OTR déjà en action

Comme annoncé il y a plusieurs semaines par l'Office togolais des recettes (OTR), le Système automatisé de marquage (SAM) des produits devrait entrer dans sa phase opérationnelle dès le 1er septembre 2020. Pour constater l'effectivité de cette décision prise au sommet de L'État, le Comité de suivi et d'implémentation a effectué, le lundi 1er septembre dernier, une tournée dans plusieurs sociétés installées dans la capitale.

Composée du ministre Pré Synfétchéou, du Commissaire des Impôts de l'OTR, Adoyi Ezzo-Wavana, du Directeur général de l'ARMP (Autorité de Régulation des Marchés Publics), Aftor Morou Touré, la délégation du Comité de suivi et d'implémentation du contrat SICPA a fait une descente inopinée dans plusieurs entreprises de la place. Que ce soit à la Société nouvelles de boissons (SNB), à la Brasserie du Bénin (BB) ou à la société Voltic, partout où elle est passée, la délégation avait un seul et unique objectif, se rendre compte des dispositions prises par les sociétés pour assurer l'effectivité du marquage fiscal automatisé sur les produits entré en vigueur le 1er septembre dans notre pays.

Cette visite surprise dans les entreprises mentionnées plus haut donne ainsi le ton du respect scrupuleux quant à l'opérationnalisation du SAM dans notre pays. Et à en croire le Comité de suivi, non seulement les entreprises visitées adhèrent à la nouvelle donne, elles sont en train ou ont même déjà installées le matériel nécessaire pour assurer l'effectivité de ce projet. Depuis ce matin, les produits sur le marché togolais disposent d'une vignette qui assure de son origine et de sa traçabilité.

« Nous n'avons aucun inconvénient à nous associer à cette démarche. Le marquage nous protège au



contraire. A travers cela, l'État lutte contre la mauvaise fabrication des produits qui nous font de la concurrence déloyale, et garantie au consommateur qu'il est en face d'un produit traçable », a expliqué le Directeur Général Adjoint de la société Voltic spécialisée dans la fabrication de l'eau minérale, Mohamed Bourhim.

Le Commissaire des Impôts de l'OTR, le col Adoyi, a, pour sa part, réitéré son appel aux organisations et associations de consommateurs à jouer le gendarme derrière les opérateurs afin que cette réforme

puisse s'ancre dans les habitudes.

Rappelons que le SAM est une solution de suivi et de traçabilité à l'aide de timbres d'accise sécurisées. Elle vise ainsi à protéger le consommateur en luttant contre les pratiques illicites, les sous-déclarations des fabricants, la contrebande, les contrefaçons, etc. Elle permet de facto à l'Etat de recouvrer les taxes impayées et faciliter du coup le financement des projets de développement de l'Etat.

Macite.info
NB : titre retouché

School Assur

Qu'est-ce que c'est ?

Les apprenants des établissements publics au Togo bénéficient depuis quelques années, d'une protection sociale dénommée "School Assur". Ce programme novateur aux objectifs sociaux immenses, est cependant méconnu par une partie de la population. Allons à la découverte du programme School Assur.



Lancé en 2017 par le gouvernement togolais, School Assur est un programme de protection sociale en milieu scolaire qui contribue incontestablement à l'amélioration des conditions de vie et du mieux-être des apprenants dans les établissements primaire et secondaire du système public sur l'étendue du territoire.

Il vise une prise en charge ainsi qu'une assurance gratuite, incluant les risques de maladie et de responsabilité civile à ses bénéficiaires. En trois (03) ans de mise en œuvre de ce programme, la vie des principaux bénéficiaires et des parents par ricochet, a radicalement changé. Depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, le nombre d'écoliers déjà pris en charge s'élève à plus de 1.700.000.

En cette période de crise sanitaire engendrée par le coronavirus, School Assur n'a pas cessé de s'occuper des élèves en milieu scolaire. Au contraire, il a intensifié ses actions.

Du 27 juillet au 02 août 2020, le

programme a effectué 15.414 nouvelles prises en charge sanitaires dans 678 formations sanitaires. On compte en tout, 6379 consultations, 1965 analyses, 6770 sollicitations de pharmacie, 217 hospitalisations et 83 chirurgies. Kara est la région la plus active avec 5117 prises en charge et également la région avec la plus forte progression en nombre, soit 96,58%.

Ces chiffres portent le cumul de prises en charge depuis le lancement du programme au 02 août 2020, à 1 704 970. Aussi, le nombre total de consultations s'élève à 669 157 tandis qu'on dénombre 188 155 analyses, 797 033 sollicitations de pharmacies, 8558 hospitalisations et 41067 chirurgies en tout.

En se basant sur les prévisions, le programme devrait permettre de couvrir 40% de la population d'ici quelques années.

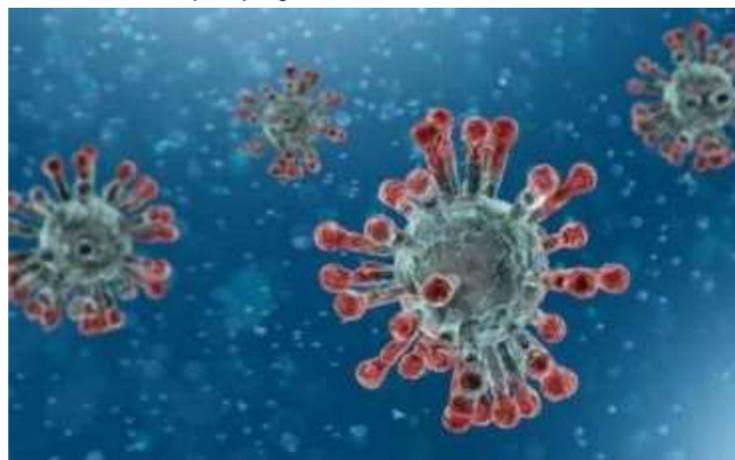
School Assur bénéficie du soutien des compagnies d'assurance NSIA et Ogar.

Togotopnews.com

Covid-19 / Bonne nouvelle ?

30 guérisons contre 16 nouvelles infections

Le mois de septembre semble bien démarrer malgré la menace persistante de la pandémie au coronavirus. Hier mardi 1er septembre, le Togo a enregistré 16 nouvelles infections. Pendant ce temps, 30 personnes ont retrouvé le sourire puisque guéris de la covid-19.



En effet, le commando contre la covid-19 (les médecins traitants) semble tenir le bon bout dans le traitement de la pandémie au coronavirus. Ces derniers jours, le nombre de personnes mis sous traitement contre le SARS-CoV-2 (responsable de la covid-19), est baisse.

Hier mardi, ils étaient 30 à retrouver la joie de vivre et leur famille parce qu'ils ont été guéris de la covid-19. Pendant ce même temps, 16 nouvelles personnes ont été testées positives à

cette pandémie portant désormais le nombre de cas confirmés à quelques 1.416.

Ce nouveau lot de guéris porte le nombre total de "vainqueurs de la covid-19" à 1.035 sur les 1.416 patients. De quoi rassurer la population, car la covid-19 est curable et donc maîtrisable. Mais vaut mieux éviter la maladie en optant pour de bons comportements, notamment l'observation des mesures barrières, le port correct du cache-nez et surtout éviter les attroupements.

Macite.info

Agriculture

Les tracteurs de la société KFB séduisent les agriculteurs sur le terrain

Les tracteurs "Massey Ferguson" fournis par la société Knowledge farming business (KFB) font leur preuve sur le terrain et recueillent l'assentiment des agriculteurs.

C'est le constat fait, mardi 1er septembre 2020 par un reporter de l'Agence de presse AfreePress, lors d'une tournée dans la région des plateaux.

Au total, quatre (04) sites ont été visités dans les préfectures de HAHO, OGOU, et Kpélé.

Dans toutes ces localités, les propos recueillis auprès des utilisateurs sont les mêmes. La marque de tracteurs fournie par la société "KFB Group" répond parfaitement aux attentes des paysans togolais.

« Grâce au MIFA, nous avons acquis quatre (4) tracteurs auprès de "KFB Group". Et à ce jour, nous servons 600 groupements agricoles dans trois (3) préfectures. Je peux vous assurer que les machines et leurs accessoires sont très solides. Elles ne nous posent aucun problème. Nous envisageons même, si les moyens nous le permettent, retourner auprès de KFB pour acheter encore d'autres machines. Car le besoin sur le terrain reste énorme », a confié à AfreePress, Mme Samati Justine, représentant le Directeur de la JCAT (Jonction des croissances agricoles au Togo), une structure basée à Atakpamé.

Auprès de la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton (FNGPC), section Plateaux, quelques difficultés ont cependant été remarquées au début de l'utilisation à cause essentiellement du manque de maîtrise du pilotage et de la maintenance des tracteurs. Selon M. PAKA Yao, conseiller en coopérative



agricole, tous ces problèmes de maintenance ont été réglés "assez rapidement" par des techniciens de la société KFB.

A Kpélé Guéba Kui, les journalistes, ont échangé avec un spécialiste de ces tracteurs agricoles. Il s'agit de Kpegoh Amen, Directeur de la société "Terre d'or". Celui-ci a expliqué de bout en bout, le fonctionnement des tracteurs Ferguson.

« Au fait, en tant que mécanicien de formation, je peux dire que c'est la meilleure marque de tracteur que nous a offert KFB. C'est pour cette raison d'ailleurs que nous nous sommes réjouis quand le MIFA nous a envoyé vers ce fournisseur. Et sur le terrain aujourd'hui, on est à l'aise. La machine travaille bien. Elle est très économique. Avec 50 litres d'essence, cette machine peut faire 20 hectares. Le moteur est sophistiqué. L'essentiel c'est l'entretien. Et il faut surtout respecter les consignes que les experts de KFB nous ont données lors

des formations de renforcement de capacités. Moi j'ai dit à mes tractoristes de ne jamais oser toucher une partie de la machine en cas de panne. Bien que je sois moi-même un mécanicien, je demande toujours des conseils auprès des experts de la société avant de régler même ne serait-ce que les petits réglages comme faire la vidange. C'est ce qui fait que ma machine reste toujours efficace », a indiqué celui-ci.

Amen Kpegoh, professionnel de l'agriculture déplore à ce niveau l'état de certaines surfaces cultivables qui sont envahies par des gros arbres. Il déconseille que les tracteurs soient déployés sur ces genres de terrains, sans un travail de dessouchage au préalable.

Il faut préciser qu'en 2020, la société KFB a déployé 122 tracteurs sur toute l'étendue du territoire national et ses machines sont spécialement acquises par le MIFA, la FGNPC ainsi que par des particuliers à titre privé.

Afreepress.info

Culture

Depuis 20 ans, ce togolais collectionne des pièces et billets de banques anciens et en voie de disparition

Il doit être sans doute le numismate qui a le plus de pièces et billets de banques utilisés par le Togo, depuis la période allemande. M. Yawovi Kogon, professeur d'anglais au lycée Lomé Citée, collectionne depuis 20 ans, des pièces et billets de banque utilisés au Togo, en Afrique et ailleurs. Le but, réécrire le patrimoine monétaire togolais avec une ouverture sur le monde.

Une dizaine d'albums classeurs de pièces et billets n'ont pas suffi pour contenir toute sa collection, puisqu'il détient plus 1200 pièces et billets de banque.

De Deutsche Mark au FCFA en passant par le shilling... M. Kogon dispose de la plupart de monnaies utilisées au Togo et qui sont disparues. Les tous premiers billets et pièces de 5 F, 10 F, 25 F, 50 F mais aussi le tanga (moitié de 1F), le pfenning (appelé communément finiki)... sont à retrouver chez lui. « La plus vieille pièce utilisée par le Togo que j'ai ici, date de 1898 et le plus vieux billet date de 1922 », précise-t-il.

Pour le collectionneur, il s'agit de montrer à la jeune génération ces monnaies qu'elle ne connaît pas. Il évoque une histoire de passion pour la collection, commencée, il y a 20 ans, alors qu'il était enseignant au Lycée de Tabligbo. « C'était en 2000 au lycée de Tabligbo que j'ai démarré. Je suis rentré un jour dans une classe et j'ai montré un billet aux élèves. Je leur ai demandé s'ils connaissent le billet et ils ont dit non. Je voulais en fait leur demander l'appellation d'un billet de banque en anglais. C'est à partir de là que l'idée m'est venue de rassembler les monnaies qui tombent dans l'oubli pour l'histoire. C'est comme ça que j'ai commencé. Et c'est devenu pour moi une passion », raconte le professeur.

Selon lui, c'est aussi un travail qui permet de comprendre le sens des noms donnés aux pièces et billets dans certaines localités. « Par exemple, on appelle 25 F, « Djanta » parce qu'il y avait sur l'ancien billet



de 25 F CFA, l'image d'un lion. On appelle également une pièce de 100 F « billet d'jin » parce que le 1er billet de 100 F CFA était rouge », explique-t-il.

Outre les pièces et billets utilisés au Togo et en Afrique de l'Ouest, M. Yawovi Kogon a également collectionné des pièces et billets utilisés dans plusieurs pays du monde entre autres Haïti, Maroc, Espagne, Ghana, Madagascar, Malaisie, Mali, Egypte, Chine, Hongrie, Congo, Island, Nigeria, France, Espagne, Belgique, Irak, Iles Maurice, Uruguay, Paraguay.

Aidé dans ce travail par sa femme et ses élèves, il dépense parfois cher pour acquérir une pièce ou un billet surtout les plus anciens. « J'ai une fois déboursé 30 000 F pour avoir un billet de 25 Francs », affirme le collectionneur, qui depuis quelques temps amasse également des anciens téléphones portables, cartes de crédit, gramophones etc... Bref tout ce qui est ancien, toujours dans le but de montrer à la génération future ces objets qu'ils ne connaissent pas.

Aujourd'hui, pour des raisons de conservation, il veut vendre toute sa collection. « La conservation est un peu difficile. Il faut des albums spécifiques qui sont difficiles à trouver au Togo ; il faut aussi des endroits spécifiques pour sécuriser cela. Pour cette raison, je me suis dit qu'il serait donc mieux de rétrocéder ça au musée ou à celui qui a les moyens de les conserver et les mettre en valeur. Avec cela, on peut faire un musée monétaire, et ce sera une première au Togo. J'ai déjà rencontré les commissaires-priseurs qui ont évalué ce que j'ai collectionné. Si je trouve donc quelqu'un qui est intéressé, je lui vends tout », informe le collectionneur.

Ce dernier saisit donc l'occasion pour lancer un appel, au chef de l'Etat, aux autorités et à toute personne intéressée par sa collection. « L'année dernière, j'ai même écrit au Chef de l'Etat dans ce sens. J'espère qu'il sera intéressé par ma collection », souhaite-t-il.

Toute personne intéressée peut donc le contacter au numéro (00228) 90 14 96 58.

Togotopnews.com

Coopération

Okpaoul, Massina et des experts veulent démolir les 'entrepreneurs de violence'



La maladie à coronavirus n'a pas fait que bouleverser profondément les agendas et le fonctionnement des Etats et des institutions. La Covid-19 complique les défis socio-économiques et surtout sécuritaires majeurs. Le constat a été fait lundi à Lomé par Yaovi Okpaoul. Le Directeur général de la police nationale togolaise s'exprimait à l'ouverture de la 5^{ème} réunion ordinaire des experts en charge de la sécurité et des frontières du Conseil de l'Entente (CE).

Cette réunion à laquelle prennent part ces experts venus du Burkina Faso, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo, est placée sous le thème 'investir dans les espaces frontaliers pour promouvoir le développement et prévenir le risque sécuritaire dans les pays de l'espace Entente'.

« L'urgence de la menace terroriste et l'extrémisme violent prospère chaque jour en se nourrissant de la précarité et l'injustice sociale ambiante. La percée djihadiste sans précédent, qui malmène les appareils sécuritaires étatiques, met à rude épreuve les mécanismes mis en place par nos Etats contre la menace terroriste », a lancé le chef de la police togolaise.

A tout cela, poursuit le représentant du ministre togolais de la sécurité, s'ajoutent la criminalité transfrontalière, le trafic de drogues, le trafic illicite des armes légères, le trafic des êtres humains, le blanchiment d'argent et les catastrophes naturelles.

Globalactu.com

Décès du Secrétaire général de la Présidence

Faure Gnassingbé exprime sa grande tristesse



Dans un communiqué, la Présidence togolaise indique que c'est avec « une grande tristesse » que le Chef de l'Etat et l'ensemble des agents de la Présidence ont appris le décès de Patrick Daté Tèvi-Benissan.

Le désormais ex-Secrétaire général de la Présidence évacué il y a plusieurs semaines sur Paris pour des soins a fini par rendre l'âme.

« Le Président de la République s'associe au deuil qui touche la famille Tèvi-Bénissan et exprime sa solidarité aux proches de l'illustre disparu et à tous ceux

qui l'ont connu », précise le cabinet de Faure Gnassingbé.

Patrick Daté Tèvi-Benissan avait été convaincu par Faure Gnassingbé pour rejoindre son équipe en 2011. Cet expert en finance a géré un temps le Conseil présidentiel pour l'investissement avant d'être promu Secrétaire général de la Présidence en août 2012.

Il remplaçait à ce poste Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu qui venait d'être nommé Premier ministre.

« Le renforcement de la coopération sécuritaire entre les pays de l'espace Entente demeure une absolue nécessité compte tenu du niveau de la complexité des menaces sécuritaires actuelles », a-t-il ajouté.

Au cours de cette réunion, a marqué Patrice Kouame, le Secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente, une importante présentation de l'Institut d'études de sécurité sur les moyens dont disposent les groupes extrémistes violents dans la zone communautaire sera développée.

L'expérience du Bénin de gestion intégrée des espaces frontaliers est citée en exemple. « Il s'agit d'une politique d'inclusion des populations des zones frontalières au destin national, de coopération transfrontalière, de paix, de développement. C'est une entreprise de démolition systématique de l'argumentaire pernicieux des entrepreneurs de violence, de prévention de la radicalité des jeunes et de l'extrémisme violent », a laissé entendre M. Kouame.

Un tel programme, a-t-il renchéri, pourrait s'étendre à l'ensemble de l'espace Entente et devenir un programme phare du Conseil de l'Entente.

Cette réunion sera suivie dans quelques jours par celle des ministres en charge de la sécurité et des frontières.

Togobreakingnews.info

Université de Kara

Un employé témoigne sur la gestion participative et orthodoxe du président Sanda

Nommé à la tête de l'Université de Kara, premier établissement public d'enseignement supérieur décentralisé en 2016, professeur Komla Sanda imprime sa marque à l'institution, qu'il entend positionner comme l'une des « références dans la sous-région ». Ses réformes audacieuses entreprises lui valent toutefois des critiques venant d'un groupe d'employés qui veut maintenir le statut quo. Même si la vérité est lente, elle finit toujours par rattraper le mensonge. C'est pour devoir de rétablir cette vérité, loin d'être subjective- que Kolani, employé de l'Université de Kara, apporte des précisions sur ce qui se dit, se raconte et s'écrit sur la gestion du président Sanda.

Lecture!

Depuis quelques jours, circulent sur les réseaux sociaux des allégations mensongères intitulées : Les mauvaises pratiques déguisées en réformes à l'Universités de Kara ont un nom le Pr Komla SANDA.

Sans toutefois savoir les raisons et les motivations de l'auteur de cette publication mensongère qui cherche à salir d'honnêtes personnes à travers la calomnie et la désinformation, je voudrais apporter ma part de vérité afin de permettre à tout un chacun de pouvoir faire la part des choses.

J'ai jugé nécessaire d'apporter la réponse à ces allégations parce que l'auteur semble me prendre à témoin alors qu'il n'a pas cherché à me contacter pour avoir la réalité des faits.

Un adage populaire de chez moi dit que : « lorsque tu ne peux pas aider quelqu'un à transporter une charge, évite de lui ajouter des cailloux ».

Lire aussi-Université de Kara : Pr Komla Sanda fait un nouveau pas vers la pédagogie hybride

J'ai été outré par ce message, et ne pas donner ma part de vérité dans ce lugubre tissu de mensonges cousu à la taille du Président de l'Université de Kara, Prof. Komla SANDA, aurait, selon moi, valeur de caution.

D'abord, l'auteur, dans sa publication, a mis en exergue un certain nombre de points sur lesquels portera mon intervention en tant qu'ancien chef des services financiers de l'université de Kara qu'il prend d'une façon implicite et très

malhonnête comme témoin des faits.

Premièrement, l'auteur parle de la situation financière de l'Université de Kara à l'arrivée du Président SANDA en disant que le Président SANDA, lors de sa toute première rencontre avec le personnel de l'UK à l'amphithéâtre A de la faculté droit se réjouissait de la santé financière de l'Université ce qui est vrai, mais il ajoute ce commentaire à l'appui : « Oui l'UK se portait financièrement bien car le Président TCHAKPELE avait laissé près de 4 milliards dans un compte de l'université de Kara. Ces économies faites sur les budgets de fonctionnement au cours de sa gestion devraient servir au lancement de certains grands chantiers de l'institution notamment la clôture et de grands amphithéâtres. »

Lire aussi-Université de Kara : Professeur Komla Sanda, un président bulldozer

Si ce n'est pas une aberration, comment est-il possible de pouvoir réaliser des économies de près de 4 milliards de francs CFA sur un budget qui est passé de 2 913 731 000 FCFA en 2012 à 4 899 509 FCFA en 2015 ? Quel sens managérial et stratégique cela avait-il d'économiser le budget d'une université en construction et qui manque encore de tout ? Même les bonnes femmes du marché se poseraient cette question par pur bon sens !

Presque tous les responsables de l'université de Kara étaient présents à la cérémonie de passation de service entre les deux Présidents. Même s'ils ne peuvent retenir avec exactitude les chiffres, ils savent néanmoins que le montant total des reports ne faisait pas 2 milliards et qu'ils n'étaient tous sur un même compte.

En ma qualité de chef des services financiers, c'est moi qui avais préparé toute la situation financière dont les documents sont toujours disponibles. Au lieu de 4 milliards comme l'imagine et l'affirme l'auteur de cette publication, le report n'était que de 1 304 624 000 FCFA dont 300 000 000 sur le compte trésor.



De plus, l'auteur soutient que ce montant imaginaire, devrait servir au lancement de certains grands chantiers de l'institution notamment la clôture et des grands amphithéâtres.

J'ai été celui qui avait préparé le Budget 2016 de l'université de Kara et cette rubrique n'existe nul par dans ce document ; néanmoins il a été prévu la construction de salles de cours et l'acquisition du matériel roulant dont les marchés ont été exécutés par le Président SANDA et que tout le monde peut vérifier l'exécution soit par constat, soit à la cellule des marchés ou dans les services financiers de l'Université.

Ensuite, l'auteur dit que dès son arrivée, le président SANDA a refusé de regagner le logement dédié au président de l'Université et est allé se tailler une suite à l'hôtel Sheraton de Kara où il y séjournera aux frais de l'UK jusqu'à ce qu'il ne termine sa maison à Kara pour laregagner.

C'est là-bas même que je découvre l'ingratitude de l'homme ! Comme on a l'habitude de le dire, un bienfait est souvent mal récompensé. En effet, au vu de la situation, le choix du président SANDA était celui d'un bon père de famille qui pense à l'intérêt de l'institution au détriment de son confort personnel.

Bien sûr que le Président SANDA s'était logé à l'hôtel Sheraton de Kara à son arrivée, mais que s'est-il passé ?

A son arrivée, nous avons été

saisis par le bailleur de la maison où on avait logé son prédécesseur (maison dite « maison dédiée au président »), nous informant de sa décision de résilier le contrat de bail qui nous liait car il voulait laisser la maison à la disposition de son ami, l'ancien président, pour qu'il y réside lorsqu'il est à Kara. C'est ainsi que nous avons proposé au président SANDA de loger à l'hôtel Kara, proposition qu'il avait déclinée parce que c'était trop cher et qu'il préfère un endroit modeste ; raison pour laquelle nous l'avions logé dans un petit hôtel de Kara appelé Sheraton.

Plus loin, l'auteur dit : je cite « Entre temps, alors qu'il avait des difficultés à terminer sa maison, il demande à avoir des caisses de l'UK une somme de 10 millions. Cette demande se heurte au refus du Chef Service financier d'alors M.KOLANI. Il reformule la demande sous forme d'un prêt sans intérêts de la même valeur. Le Chef Service Financier cède cette fois-ci en émettant des réserves soutenues par le fait que cela pourrait ouvrir la porte à une pratique qui n'est pas de coutume dans la maison ».

Que de pures affabulations ! Même si on n'a pas de respect et ni d'amour pour son prochain, il faut au moins avoir la crainte de Dieu car lui, il voit tout et connaît tout.

A le lire, on peut noter que l'auteur de cette publication ne maîtrise rien du fonctionnement des services financiers. Si non comment peut-il penser que le chef service financier aurait le pouvoir de disposer de l'argent de la caisse et d'accorder ou de refuser une faveur ou un prêt à quelqu'un soit-il Président ! Alors que la fonction de disposition ne relève exclusivement que de la compétence de l'Agent Comptable et que celle d'ordre est entre les mains de l'ordonnateur (Président) ? Ces propos ne peuvent que faire rire tout bon financier, car le chef service est un technicien qui est au service de l'ordonnateur et lui apporte son appui et conseils en matière financière.

Au vu de ce qui précède, vous convenez avec moi que si le Président SANDA voulait toucher à de l'argent de la caisse ou faire un emprunt il n'avait pas besoin du chef service financier pour qu'il puisse penser à lui opposer un quelconque refus. Et même s'il souhaitait le faire, il pouvait le faire avec l'AC sans que personne ne le sache même le chef service financier. Par conséquent dire que c'est M. KOLANI qui s'était opposé à ce que le Président prenne 10 millions dans la caisse relève de pures hallucinations.

L'auteur dans ses mêmes accusations parle d'un prêt de 10 millions que j'aurais concédé au Président SANDA, cela aussi relève soit d'une méconnaissance soit une intention délibérée de nuire car au lieu d'un prêt comme le soutien l'article, c'était plutôt une avance sur salaire que nous lui avions proposée après avoir fait un calcul bien précis sur ce que l'Université aura à gagner dans cette situation.

Il faut noter que le Président SANDA à son arrivée à l'Université de Kara ne maîtrisait pas grand choses des finances publiques et ne cherchait pas à se mêler de ce que se faisait dans les services financiers. Je dirais même qu'il avait peur de l'argent public car il avait de la peine à dépenser même les lignes alimentation et réception qui étaient mises à sa disposition.

C'est pourquoi je suis plus que peiné de comprendre comment on peut raconter sans la moindre preuve, ces insanités sur une telle personne ?

Il n'avait pas aussi connaissance de l'indemnité d'équipement à laquelle il avait droit en tant que nouveau Président de l'université de Kara ; c'est nous qui lui avions informé de l'existence de cette indemnité et c'est ce jour qu'il nous a avait dit qu'il avait un petit lopin à Kara qu'il a déjà fait quelque chose sur ça mais ce n'est pas encore achevé ; puis qu'il ne s'attendait pas venir rester à Kara en ces moments et qu'il souhaite trouver les moyens vite pour terminer la maison et la regagner étant donné qu'on avait des difficultés à lui trouver un appartement et que le seul qu'on avait trouvé était trop cher.

Pour lui il n'était pas question qu'on lui loue une maison qui coûte trop cher (300 000 FCFA par mois) à l'Université de Kara avec une caution de six mois de loyer soit 1,8 million. C'est ainsi que nous (l'Agent Comptable et moi-même) lui avons proposé de lui faire avance sur salaire de 500 000 FCFA par mois sur une période d'un an en conformité avec les principes comptables. Ce montant faisait alors 6 millions et non 10 millions comme indiqué dans la publication mensongère et ridiculement à charge.

Cette proposition a été faite après avoir bien analysé avec des calculs le montant de charges locatives que cette décision épargnera à l'Université (3,6 millions de FCFA par an) et ce que l'Université allait perdre comme ressources (zéro francs CFA par an).

Au lieu de se lever contre cette décision, tout bon observateur devrait plutôt dire bravo au Président SANDA qui a pris une décision (celle de ne pas se faire loger par l'Université) et qui a permis à l'UK d'économiser déjà plus de 15 millions de FCFA de charges locatives depuis son arrivée.

Il faut noter aussi que c'est sa décision de ne pas se faire loger par l'Université qui avait permis au services comptable et financier de venir à bout d'un problème des loyers des responsables de l'Université de Kara dont les corps de contrôle de l'Etat, en l'occurrence la Cour des comptes, demandaient la suppression. En tant que premier responsable, son exemple était une caution forte pour ces services de suspendre le paiement de tous les loyers des responsables un an après.

C'est une décision que j'ai assumée et si j'ai la possibilité de la rééditer, je n'hésiterai pas car cela va de l'intérêt de l'institution et tout bon financier doit calculer les avantages et les conséquences d'une décision avant de la prendre ; et c'est ce que nous avons fait.

Loin de moi de dire que le Président SANDA est un ange et que sa gestion est sans tâches, mais je n'accepte pas regarder les gens dénaturer les faits pour quelques raisons que ce soit et porter atteinte à son honneur alors que je connais la vraie version des faits qui peuvent être vérifiés auprès des services spécialisés de l'Université de Kara.

Je dis non à ce comportement qui consiste à concentrer son énergie à critiquer la tâche noire cachée dans un coin sans autant prendre une minute pour apprécier la partie immaculée.

Je voudrais, pour finir, inviter tout le monde à bien assumer la petite parcelle de responsabilité qui lui a été confiée. Car nous sommes tous responsables des résultats du Président SANDA à des degrés divers.

Moi qui vous écris, je réclame haut et fort ma part de responsabilité dans les résultats du Président SANDA tant au service financier qu'au service comptabilité-matières.

D'ailleurs c'est avec fierté que je viens de réceptionner successivement les 25 et 26 août derniers, en tant que comptable-matières, deux amphithéâtres de 1000 places, un au Campus nord et un autre au Campus Sud ; œuvre de la gestion du Président SANDA que j'ai intégrée au patrimoine de l'Université de Kara.

Une fois encore, je voudrais nous inviter à la cohésion, à la bonne collaboration, au respect des uns et des autres ; seules attitudes positives pour bâtir une Université forte pour nos petits frères et nos enfants.

Puisse Dieu bénir l'Université de Kara et toutes ses composantes.

KOLANI

Source : 24heureinfo.com

Sport

Pas de reprise des championnats de football au Togo

Les championnats nationaux de football ne reprendront pas dans un mois. C'est ce que confirme le Secrétaire général de la Fédération togolaise de football (FTF), Pierre Lamadokou, reçu ce lundi 31 août 2020 sur la TVT.

La raison avancée est liée à la pandémie du coronavirus qui continue de faire des ravages dans le pays.

« De façon évidente, cette date (du 10 octobre 2020) ne peut plus tenir. Le premier indicateur devait être la levée de l'Etat d'urgence, mais une fois que c'est reconduit, c'est clair qu'on ne peut rien. Le ministère de tutelle nous a aussi dit d'attendre pour le moment », a indiqué M. Lamadokou.

Il faut rappeler que dans le mois d'avril 2020, la Fédération



internationale de football association (FIFA) avait décaissé une enveloppe de 500.000 de dollars au profit de la FTF, sous forme d'aide à l'endroit des différents clubs du pays.

Afreepress.info

Annonces et Remerciements

-Mme JOHNSON AblambaSandra, Ministre Délégué, Conseillère du Président de la République en charge du climat des affaires, son époux et leurs enfants ;

- Togbui EGULETE XI, Président des Chefs Traditionnels d'Agou et Chef Canton d'Agou Tavié

- M. CODJIERoger, Chef de la famille TSATSOU d'Agou Tomegbe ;

- Mr TSEKOU Gilbert, Directeur de Société, son épouse, neveux, nièces et leurs enfants ;

Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très chère et regrettée fille et sœur.

TSATSOU Afi Renaté épouse TOURÉ
Rappelée à Dieu le 27 août 2020
Dans sa 52^{ème} année.



Les obsèques se dérouleront selon le Programme ci-après :

Samedi le 05 Septembre 2020

07h30 : Levée du corps à la morgue du CHU.SO

08H00 : Culte d'enterrement à l'EEPT paroisse du COLLEGE PROTESTANT de LOME suivi de l'enterrement au cimetière de Bè Kpota.

N.B : L'enterrement se fera dans la stricte intimité familiale et dans le respect des mesures barrières

Mali

La junte procède à plusieurs nominations, IBK à l'hôpital

Le Comité national pour le salut du peuple (CNSP), l'instance mise en place par les auteurs du coup d'État du 18 août contre le président IBK, continue de se structurer. Plusieurs nominations ont eu lieu au moment où l'ancien président Ibrahim Boubacar Keïta était admis à l'hôpital.



La junte prend ses marques, s'installe. Elle vient de procéder à une série de nominations décidées par son commandement militaire. Parmi ces nominations : celle d'un conseiller spécial du chef de la junte, chargé de l'information et de la communication, Cheick Oumar Traoré. C'est un consultant.

Un autre civil a été nommé : le docteur Youssouf Coulibaly, conseiller spécial du chef de la junte, chargé des affaires juridiques. Du côté des militaires, c'est le général Souleymane Doucouré, l'ancien patron de l'actuel porte-parole de la junte qui devient secrétaire général du ministère de la Défense. Un nouveau chef d'état-major général des armées a été également nommé : le général Oumar Diarra. La junte a aussi procédé à des changements à d'autres postes clés de l'armée et des renseignements généraux.

IBK: accident ischémique transitoire

Pendant ce temps, le président déchu et démissionnaire, Ibrahim Boubacar Keïta, est à l'hôpital. Selon ses proches, l'ex-

président est admis depuis mardi soir dans une clinique de Bamako. Une série de contrôles a commencé, notamment des radios. IBK devrait, selon ses proches, retourner chez lui dans l'après-midi de ce mercredi.

Mais à 75 ans, il n'a pas la grande forme. Une autre source proche de la clinique a confié à RFI que son état de santé pourrait finalement nécessiter une hospitalisation de plusieurs jours et des soins appropriés. L'ex-président malien a eu un accident ischémique transitoire, confie cette source, qui ajoute que « c'est une alerte, mais pour le moment il récupère plutôt bien ».

Il y a quelques mois, il était discrètement admis dans un centre hospitalier d'Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, où il y aurait subi une opération. Depuis la mi-août, il était attendu dans le même centre hospitalier pour un contrôle médical nécessaire, mais n'a pas pu effectuer le voyage. Depuis la semaine dernière, il est question de son départ à l'étranger, notamment pour des soins médicaux.

Rfi.fr



ELLE EST DE RETOUR
POUR VOTRE BONHEUR !

PROMO
AIRFIBER MOBILE

60 Go

à 15 000 FCFA



***919*10*3#**

Promo du 07 au 16 Août Airfiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au *919*8*2#

PROMO PROLONGÉE
JUSQU'AU 05 SEPT





Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour les entreprises individuelles, les transporteurs routiers, les artisans et assimilés relevant de la TPU, une **réduction de 50% sur le deuxième acompte de la TPU** prévu à l'article 57 du LPF est accordée.



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour l'atteinte des objectifs fixés par le PND, le **matériel agricole** est **exonéré de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)**.
L'objectif visé est d'alléger les coûts d'acquisition des équipements de production agricole indispensables pour une agriculture mécanisée.



Office Togolais des Recettes - OTR



Togocel
Togotelecom

PLUS BESOIN DE CHOISIR!

forfait mixte

Valable
10j

2 500 F

=

11 700 F

+50 SMS

+30 Mo



***919*4*1#**



Forfait mixte de 2 500 f cfa pour 11 700 f cfa d'appels et 50 SMS vers le réseau mobile Togocel, et 2 000 f cfa vers tous réseaux nationaux. Forfait valable 10 jours. Solde au *919*8*3#

@togocom.tg

@togocom_tg

Service Client : 888 | 119

togocom.tg

togocel.tg

togotelecom.tg

7 jours/7 de 7h à 21h

Groupe Forum Presse (GFP)

Directeur Général chargé de la Publication

Jean-Baptiste K. D. DZILAN

(alias Dimas DZIKODO)

B.P. 81 129 Lomé-TOGO

Siège : Ancien Immeuble Air Burkina Tokoin Wuiti

Tél 22 61 14 72 / 93 53 54 55 Fax 22-22-09-51

E-mail : forumquotidien@gmail.com

Récépissé n°200/15/05/03/HAAC

Directeur de Rédaction

Comité de Rédaction

Ayi ATAYI

Kiwi AMEGAH-WOVUE

Michel AKOETE

Infographie

ALLYN EKOUÉ MOBALI

Directeur Commercial : Norbert APETOH

Technicien Informatique: Mobali E. ALLYN

Imprimerie SDR (22 22 06 49)

Tirage : 5000 exemplaires